

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 <sup>ème</sup>
Nom de site	63_AVRON_75020	Numéro	75120_076_01
Adresse du site	63, rue d'Avron	Hauteur	R+7 (28 m)
Bailleur de l'immeuble	Social LOGIREP	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 3G/4G (700/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info	Installation de six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/08/2020
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	05/08/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+3 mois)	03/11/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes dont trois inactives couvrant 3G et 4G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 60°, 200° et 290°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	Entre 4° et 6°
Estimation	60° < 4 V/m ; 200° < 4 V/m ; 290° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Seule la toiture est modifiée. Six antennes dont trois inactives seront installées sur le bâtiment. Les antennes seront installées en retrait de façade, afin de minimiser l'impact visuel depuis la rue. Elles seront intégrées dans deux fausses cheminées à l'aspect adapté aux éléments existants.		
Zone technique	La zone technique sera située sur la toiture terrasse, invisible de la rue.		
Hauteur antennes/sol	30,80 m azimut 60° ; 31,60 m azimuts 200° et 290°		

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

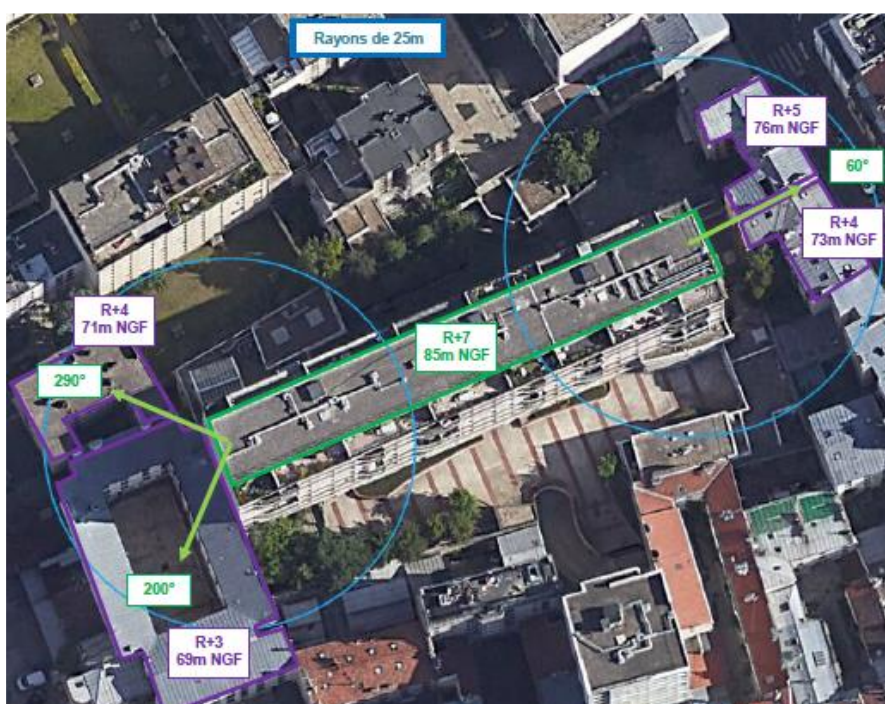
Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1 – Crèche collective d'Avron	63 Quater rue d'Avron 75020 Paris	R+1 6m	NON	20m	< 1 V/m soit 0,3 %
2 – Ecole polyvalente (maternelle et primaire) CHAMPAGNE	17-21 Cité Champagne 75020 Paris	R+2 12m	NON	45m	1 V/m soit 2,8 %
3 - Crèche associative LUTINLUNE	42, rue d'Avron 75020 Paris	RDC 3m	NON	85m	< 1 V/m soit 1,1 %

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes



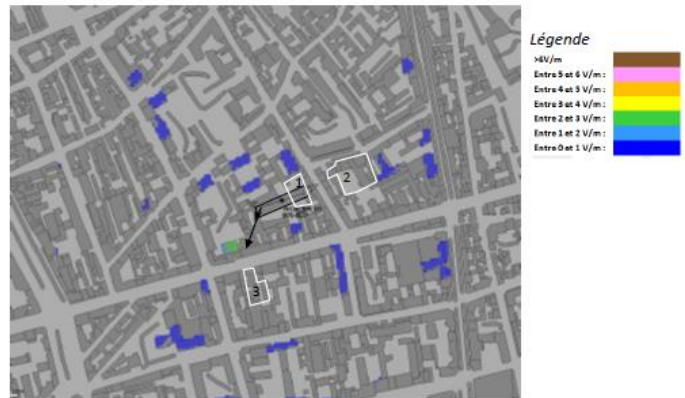


**Simulation et conformité au seuil de la Charte**

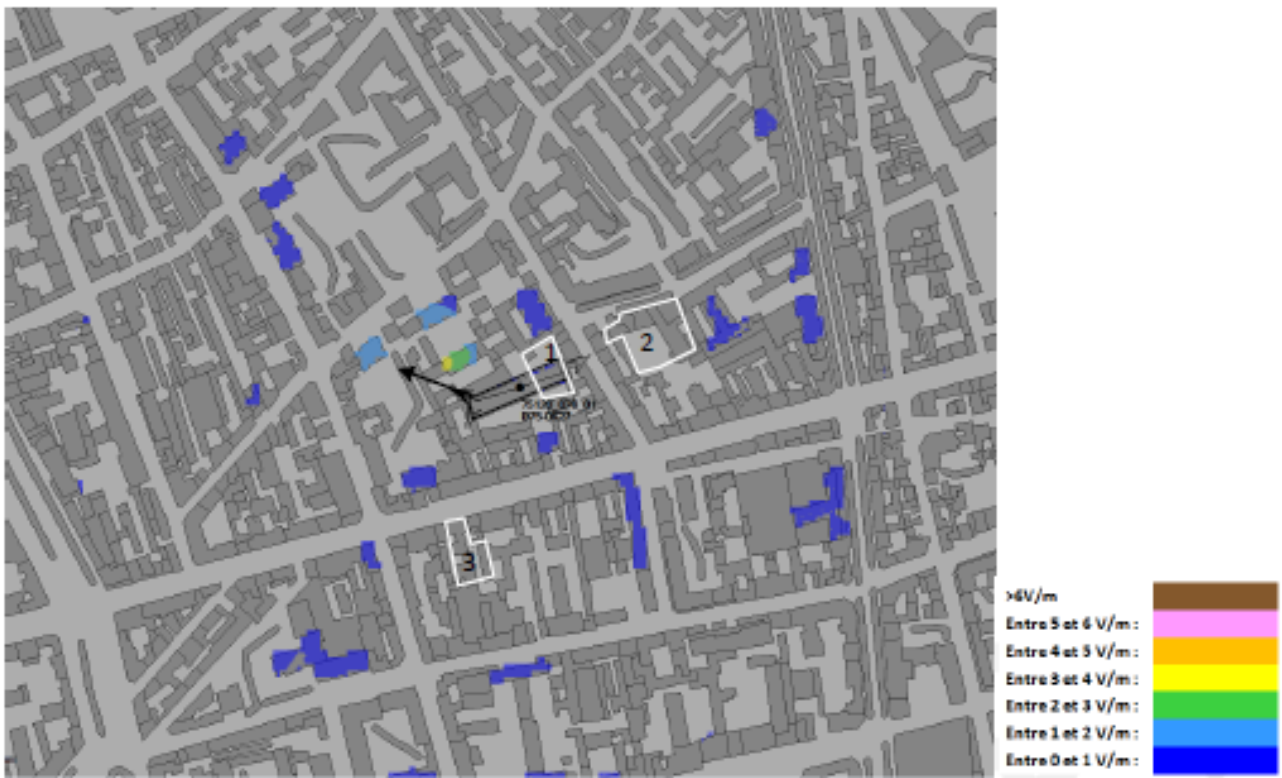
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25 m.



	Azimut 60°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22 m	25 m	25 m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :





Vue des Azimuts

